

Compte-rendu du Conseil municipal du 6 janvier 2011

Etaient présents :

Mmes Thérèse Gevresse, Elisabeth Guidoux, Chantal Plana, Claudine Toutin, Anne-Marie Vercoustre,

MM. Yves Beauvallet, Jacques Bérard, Martial Boujeant, Jean-Claude Durand, Jean Garcia, Pierre Gautier, Daniel Gorbaty, Olivier Gousseau, Germain Renault, Maxime Rousseau.

Secrétaire de séance : Mme Vercoustre

Avant de passer à l'ordre du jour, le compte-rendu du précédent conseil municipal est soumis au vote du conseil. Accepté à l'unanimité.

I – Information sur l'appel d'offres des chaufferies des bâtiments communaux

M. le maire expose que nous avons 6 chaufferies à gérer : celles de la mairie, de l'école, de la salle Allodia, de l'atelier communal, de l'église et de la maison rue du Moulin. Actuellement la maintenance est assurée par 3 sociétés différentes pour un coût de l'ordre de 6000 €. Un appel d'offre a été lancé pour que l'ensemble soit géré par une seule société. L'appel est en ligne depuis le 23/12/2010 et sera clos le 31/1/2010. L'appel précise que les sociétés qui répondent devront avoir visité les chaufferies au préalable. Le contrat sera de 3 ans, renouvelable une fois.

II – Intercommunalité

A la demande des conseillers, Anne-Marie Vercoustre résume donne un bref rappel et résumé de l'étude KPMG de réflexion stratégique sur l'intercommunalité, avec nos communes voisines d'Orgeval, Morainvilliers, Villennes et Medan. Ces communes avaient pour objectif d'étudier les avantages et inconvénients de construire ensemble une intercommunalité, selon 3 scénarios :

- 1) un regroupement avec Poissy, Achères et Conflans Ste-Honorine (scénario 1)
- 2) un regroupement avec Saint-Germain-en-Laye et Chambourcy (scénario 2)
- 3) un regroupement avec la Communauté d'Agglomération des Deux Rives (CA2RS) qui comprend les communes de Chanteloup-les-Vignes, Carrières-sous-Poissy, Andrésy, Chapet, Triel-sur-Seine, Verneuil-sur-Seine (scénario 3)

KPMG et les représentants des communes mandataires ont identifié, classé et pondéré des critères jugés pertinents pour permettre d'identifier "le meilleur scénario". Les deux critères jugés les plus importants sont :

- 1) la gouvernance, c'est-à-dire le nombre de représentants de chaque commune au sein de la communauté de communes ou d'agglomérations
- 2) l'optimisation des moyens financiers et maîtrise fiscale

S'en suit une discussion au sein du conseil sur la nécessité d'être aussi au courant sur ce qui se passe du côté de la vallée de la Mauldre où treize communes se sont regroupées pour former une association de pré-configuration d'intercommunalité.

III– Proposition d'adhésion à une association de préfiguration d'un projet d'interco

Monsieur le maire propose d'adhérer à l'association de préfiguration d'intercommunalité autour de Poissy, des 5 communes citées plus haut et d'autres (Saint-Germain, Chambourcy, ...). Les membres du conseil insistent pour que la commune adhère aux deux associations afin d'avoir une vue complète des possibilités d'intercommunalités qui nous sont offertes (au nord et au sud), de participer activement à leurs études afin de faire un choix final plus éclairé.

Chantal Plana lit au conseil un extrait de compte-rendu d'une réunion qui s'est tenue à Herbeville le 14 septembre, au sujet de la création de l'Association de préconfiguration d'intercommunalité de la vallée de la Mauldre. M. le maire réservait sa réponse en attendant le résultat de l'étude KPMG et s'engageait à consulter son Conseil sur l'opportunité d'adhérer à cette association, consultation qui n'a pas eu lieu. La Commune avait jusqu'en novembre 2010 pour donner sa réponse et n'a pas été invitée aux réunions depuis.

Après un tour de table, il apparaît que la grande majorité du Conseil souhaite adhérer aux deux Associations ou n'adhérer à aucune. La décision sera prise au cours d'un Conseil extraordinaire, le 17 janvier, après avoir vérifié que les statuts de l'association de la vallée de la Mauldre permettent d'en sortir si la commune le souhaite.

IV – Information sur le départ à la retraite et le remplacement d'une secrétaire de Mairie

Monsieur le maire informe le Conseil que notre secrétaire Fanny Durand a fait valoir son droit à la retraite. Elle a accepté de ne partir qu'au premier avril, après l'élaboration du budget. Le Conseil remercie d'hors et déjà Fanny pour tout le travail qu'elle a effectué pour la commune pendant de nombreuses années, avec compétence et dévouement. Des remerciements officiels auront lieu en temps et en heure.

Pour trouver une nouvelle secrétaire de mairie, une fiche de poste a été rédigée et une annonce passée au CIG pour un recrutement au 1^{er} mars.

V- Accueil des nouveaux habitants

L'accueil de nouveaux habitants, nombreux cette année, ainsi que la remise des médailles du travail se fera le samedi 22 janvier, au cours d'un pot de l'amitié.

VI - Questions diverses

- Les élections cantonales partielles auront lieu les 20 et 27 mars 2011
- M. le maire nous informe qu'un film "L'exercice de l'Etat", avec Michel Blanc, sera tourné rue d'Ecquevilly, les 11 et 12 janvier 2011, de 16h à 24h. La rue sera interdite à la circulation pendant le tournage.
- SIGERO

M. le maire nous indique qu'il a sollicité un entretien avec le sous-préfet pour lui parler des problèmes rencontrés avec le SIGERO. Il n'a reçu aucune réponse à ce jour. Il a également souhaité le rencontrer au sujet de l'intercommunalité et n'a pas d'avantage reçu de réponse. En conséquence, une lettre (lue par Pierre Gautier) a été rédigée, rappelant avec fermeté le non respect des engagements du SIGERO, suite à la négociation engagée lors du mandat de l'ancien préfet. Cette lettre sera envoyée au sous-préfet, avec l'accord unanime du Conseil municipal.

- remerciement aux employés municipaux. M. le maire souhaite remercier nos deux employés municipaux qui se sont dépensés sans compter pour dégager les routes de la neige. Il précise que la semaine de Noël, il assurait une permanence de 6h à 9h du matin, tandis que Luc assurait le reste de la journée jusqu'à 19h. Certains conseillers ont reçu des commentaires très élogieux sur le déneigement de nos routes.
- lecture d'une lettre du groupe de théâtre "les Allumés du Roi "
- M. le maire lit au Conseil une lettre de la troupe de théâtre "les Allumés du Roi" qui assurait jusqu'à l'année dernière les cours de théâtre adultes et enfants au sein du Lascar. Cette lettre demande la reconnaissance par la Commune de l'association "les Cours des Miracles" à laquelle appartient cette troupe et la mise à disposition d'une salle municipale le lundi soir et le mercredi après-midi, la troupe ayant quitté le LASCAR à la suite d'un conflit de personnes. Mme Vercoustre rappelle que toutes les

activités culturelles et sportives des Alluets le Roi sont gérées par le LASCAR et qu'il n'est pas possible d'accepter d'autres associations dans ces 2 domaines. Ceci créerait un précédent ingérable. Une négociation pour permettre aux enfants des Alluets de continuer à répéter jusqu'à la fin de l'année scolaire avait été engagée, sans succès à ce jour.

N'ayant plus rien à l'ordre du jour, la séance est close à 23h.
Le prochain Conseil est fixé au jeudi 3 février